



Parc national
des Cévennes



Communiqué de presse

Le 17 septembre 2020

Le Conseil d'administration du Parc national partiellement renouvelé

Ce jeudi 17 septembre, le conseil d'administration de l'établissement public du Parc national s'est réuni pour la première fois depuis les élections municipales. Alexandre Vigne, a été élu 1^{er} vice-président pour le Gard et Flore Théron, 2^e vice-présidente pour la Lozère.

Instance délibérative de l'établissement public du Parc, le conseil d'administration est composé de 23 représentants des collectivités locales, 21 personnalités qualifiées locales, 7 représentants de l'État et un représentant du personnel du Parc.

Suite aux renouvellements engendrés par les dernières élections municipales, de nouveaux administrateurs ont fait leur entrée au conseil (les élections se sont déroulées lors d'un bureau du CA le 10 septembre au siège de l'établissement public).

Pour les maires de Lozère :

- Stéphan Maurin, maire de Pont-de-Montvert sud mont Lozère

Pour les maires du Gard

- Nicole Amasse, maire de Sain-Sauveur Camprieu
- Joël Gauthier, maire de Val d'Aigoual

Pour les établissements public de coopération intercommunales de la Lozère :

- Flore Therond, représentante de la communauté de communes Gorges Causses Cévennes
- François Rouveyrol, représentant de la communauté de communes Gorges Causses Cévennes
- Daniel Barbeiro, représentant de la communauté de communes des Cévennes au mont Lozère
- Christian Brugeron, représentant de la communauté de communes mont Lozère
- Pierre Plagnes, représentant de la communauté de communes des Cévennes au mont Lozère

Pour les établissements public de coopération intercommunales du Gard:

- Guy Cheron, représentant de la communauté d'agglomération d'Alès
- Alexandre Vigne, représentant de la communauté de communes Causses Aigoual Cévennes « Terres solidaires».



Contact presse : Natacha Maltaverne
Tél : 04 66 49 53 25 - GSM : 06 99 76 40 49
natacha.maltaverne@cevennes-parcnational.fr

Parc national des Cévennes

6 bis place du Palais - 48400 Florac-Trois-Rivières



– Régis Bayle, président de la communauté de communes du Pays Viganais

Pour les personnalités à compétences locale et nationale :

- Jean-Pierre Laganne (pêche)
- René Rosoux

Lors du conseil d'administration du 17 septembre, les membres ont procédé à l'élection des deux vice-présidents pour épauler le président Henri Couderc.

Seul candidat pour la 1^{ère} vice-présidence du Gard, Alexandre Vigne, maire de Lanuéjols et 1^{er} vice-président de la communauté de communes Causses Aigoual Cévennes « Terres Solidaires » a été élu avec 24 voix sur 36 suffrages exprimés.

Pour la 2^e vice-présidence de la Lozère, deux candidates étaient en lice : Michèle Manoa, conseillère départementale et Flore Thérond, maire de Florac-Trois-Rivières et présidente du PETR sud Lozère. Flore Thérond a été élue avec 21 voix contre 14 pour Michèle Manoa, sur 36 suffrages exprimés.

Par ailleurs, les membres du CA ont également procédé à la désignation des présidents et présidentes de quatre commissions thématiques :

- Pierre Plagnes, maire de Saint-Martin de Lansucle a été élu président de la commission cynégétique,
- Joël Gauthier, maire de Val d'Aigoual a été élu président de la commission biodiversité,
- Stéphan Maurin, maire de Pont-de-Montvert sud mont Lozère a été élu président de la commission architecture, urbanisme et paysages,
- Jeanine Bourrely, vice présidente du CRPF Occitanie, a été élue présidente de la commission forêt.

Les président (e) s des commissions sont membres du bureau.